

COMMUNIQUE DE PRESSE 12 mars 2025

Perspectives de la Ministre de la Culture pour le secteur des Centres culturels

Ce 12 mars, l'Association des Centres Culturels (ACC) organisait une première rencontre entre ses membres (les 120 Centres culturels subsidiés par la Fédération Wallonie-Bruxelles) et la Ministre-Présidente de la Fédération Wallonie-Bruxelles en charge de la Culture, Elisabeth Degryse au Centre culturel du Brabant wallon.

Mme la Ministre s'est adressée aux Centres culturels en rappelant leur travail essentiel pour la société : « *Je suis convaincue de l'importance des Centres culturels et de la culture en général, malgré les prises de parole de certaines personnes que je ne maîtrise pas, je vous invite à lire la page 61 de la Déclaration de politique communautaire qui fait le point sur notre vision de la culture* ».

Après avoir exposé la situation budgétaire déficitaire de la FWB, elle a souligné que malgré ce cadre complexe, en 2025 il n'y a pas eu d'économies faites dans le secteur culturel.

Malgré tout, pour les Centres culturels des choix ont dû être opérés car il n'y a pas de moyens complémentaires. **En 2025, 750.000€ ont été dégagés pour le renouvellement des reconnaissances de 36 Centres culturels**, les arrêtés seront signés prochainement. Pour rappel, le **montant attendu en 2025 pour le financement de ces structures s'élevait à 3 millions** (soit 10% en plus du budget actuel de 30 millions subsides de fonctionnement).

Elle souligne : « *36 Centres culturels ont été renouvelés et 2 Centres culturels bruxellois ont été reconnus récemment* ». La piste qui est favorisée par le Cabinet est celle du soutien de projets qui favorisent le **maillage territorial** et la **mutualisation des ressources**.

Au-delà des questions budgétaires, elle a évoqué différentes pistes de travail sur des enjeux importants pour le secteur, notamment la **fonction de direction** (difficultés de recrutement, burn-out etc.), une étude réalisée par l'ACC pourrait être soutenue. « *La simplification administrative sera un enjeu essentiel, un engagement ferme de notre législature* ». Il s'agit d'une demande récurrente du secteur qui croule littéralement sous la charge administrative.

L'évaluation globale du décret aura lieu en 2027, le secteur sera associé afin de co-construire ce chantier ensemble.

Les réactions ont été nombreuses dans la salle, les représentant.es des Centres ont souligné la transparence du discours mais s'interrogent sur sa vision à long terme car les dépenses ne vont qu'augmenter et les recettes diminuer, la perspective budgétaire inquiète le secteur. Pour rappel le décret des Centres culturels n'est toujours pas financé à 100%.

Patricia Santoro, directrice de l'ACC souligne que « *l'organisation de cette rencontre c'est aussi pour notre secteur une manière de réaffirmer l'importance de la culture, surtout en ces temps de crises et d'instaurer un dialogue constructif avec le Cabinet de la culture* ».

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Patricia Santoro - 0483 239 001

A propos de l'ACC : association fédérative qui réunit les 120 Centres culturels de Wallonie et de Bruxelles agréés par le Ministère de la FWB et d'autres asbl du secteur socioculturel. www.centres-culturels.be